

## Dans l'intérêt de tous NON à la marchandisation de la formation professionnelle, OUI au service public de formation pour adultes

### ➤ Défense du réseau des GRETA : une mobilisation large et unitaire

**D**epuis maintenant deux ans, les personnels Greta sont mobilisés pour s'opposer à la mise en place de Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour les GRETA. Cette transformation des GRETA en GIP-GRETA a été lancée sans aucune concertation avec les personnels et dans l'opacité la plus totale. Elle a pris un caractère législatif en MAI 2011 avec la loi Warsmann 1 dont l'article 118 abroge l'article L.423-1 du code de l'éducation.

Dans toutes les académies, **la mobilisation des personnels GRETA le 9 février 2012**, a rendu visibles leurs inquiétudes et leur colère.

Les propositions de l'État concernant les GIP-GRETA ne répondent, en effet, ni aux dysfonctionnements que rencontrent les GRETA (véritables zones de Non-Droit), ni à la précarité des personnels de la formation continue dans l'Education Nationale. Pire encore, les GIP-GRETA cassent leur statut d'agent public de l'Education Nationale.

Ces difficultés résultent très largement de l'obligation pour les GRETA, comme pour les autres organismes de formation continue, de répondre aux appels d'offre, donc de fonctionner sur le principe du mode concurrentiel.

### ➤ Assises Nationales et Livre Blanc

Suite à la mobilisation du 9 février, les organisations syndicales ont décidé d'organiser des contre-assises académiques réunissant les personnels afin de constituer un livre blanc qui a été synthétisé lors d'assises nationales le **7 juin 2012** et remis aux nouveaux représentants au ministère le **14 juin**, après le

changement de majorité à l'issue des élections présidentielles le **6 mai**. Ces assises ont mis en lumière les nombreux atouts du réseau GRETA qui est un outil public de formation continue de haute utilité sociale avec un maillage fort dans les territoires, au plus près des citoyens et des entreprises.

### ➤ Protocole de Concertation en cours et nouvelle majorité du Gouvernement

Depuis l'intersyndicale nationale n'a eu de cesse d'obtenir un moratoire pour le processus de transformation des GRETA en GIP et l'ouverture de négociations sur l'avenir des GRETA. Cette demande a été partiellement entendue. Le **25 juillet le Ministre annonce la mise sur pause du processus de transformation des GRETA en GIP et l'ouverture de discussions. Fin août**, le ministère a convoqué l'intersyndicale nationale pour discuter de la problématique des GRETA sur 3 thèmes :

- *les missions du service public de formation continue des adultes de l'Education Nationale*
- *la nouvelle organisation et les principes d'une gouvernance renouvelée*
- *les garanties du maintien du statut des personnels.*

Les premières discussions mettent en évidence que l'objectif du ministère est de trouver un statut juridique pour les GRETA qui puisse s'insérer à la fois dans la discussion plus globale sur la formation professionnelle et dans celle de l'acte III de la décentralisation, sans pour autant remettre en cause le calendrier fixé par la loi Warsmann... que le ministère reconnaît ne pas pouvoir tenir. Dans ce cadre, il se refuse à débattre de l'évolution du cadre réglementaire qui permettrait de sortir les GRETA de la logique



concurrentielle dans laquelle ils sont actuellement. De même, il ne veut pas s'engager dans un débat de fond sur la création d'un service public de la formation continue, au motif que celui-ci aura lieu dans d'autres sphères. Ainsi, comme pour les autres acteurs publics de la formation professionnelle, l'avenir des GRETA est conditionné par la prochaine phase de décentralisation qui de facto semble devoir écarter l'Etat dans la définition des politiques d'éducation et de formation qui conduisent le citoyen de l'Ecole à l'Emploi. Dès lors, il y a fort à craindre que le futur statut proposé pour les GRETA ressemble comme deux gouttes d'eau à un GIP !!

Enfin, le ministère s'obstine à parler de missions de service public qui seraient rendues par des personnels dont le statut actuel serait garanti.

C'est oublier que les personnels se sont mobilisés d'abord parce qu'ils entendaient obtenir une amélioration de leurs conditions de travail largement détériorées par la pression qu'ils subissent et qui est liée au mode concurrentiel. La réponse à leurs revendications passe par la création d'un véritable service public de formation continue et l'attribution des moyens nécessaires à sa réalisation. **Aujourd'hui les revendications des personnels n'ont pas changé, leur exigence d'être entendus non plus.**

## ➔ Ce que nous défendons

-Toute dépense publique, de solidarité n'est pas un manque à gagner épouvantable ! -

### ➔ **Le réseau des GRETA ne peut sortir de l'Education Nationale**

Plus qu'une mission « normale » de l'Education Nationale, le réseau des GRETA doit déboucher sur la mise en place d'un réel Service Public de la Formation Continue. La question du statut du futur réseau des GRETA est donc fondamentale et on connaît les risques d'instabilité que sont les GIP (instabilité de fonctionnement, de financement, d'emploi etc.). Nous porterons la nécessité de la mise en place d'un Etablissement Public permettant la coopération de l'Etat et des collectivités territoriales.

### ➔ **Mise en œuvre réelle de la résorption de la précarité**

**Reconnaissance de l'ensemble de nos métiers comme étant des nouveaux métiers appartenant à la fonction publique, ce qui implique une défense d'un statut de fonctionnaire ainsi qu'une amélioration et harmonisation nationale des salaires (création de nouveaux emplois-repères comme Assistant Formation Continue Adultes, Formateur Formation Continue Adultes, Chargé de bilan Formation Continue Adultes, Coordonnateur Formation Continue Adultes, Conseiller en Formation Continue Adultes...).**

**Exigence d'une solide amélioration des conditions de travail. Dans différents GRETA se met en place une réorganisation des postes de travail à la hussarde** qui occasionne déjà de la souffrance au travail : vers un scénario France TELECOM où le management, l'institution génère de la maltraitance.

**Que se passe-t-il ?** Les CFC voient leurs rôles de conseils et de développement s'appauvrir au risque de perdre leur attachement académique. La compétence ingénierie de formation (Conception) se confond avec celle d'ingénierie pédagogique (l'animation et la pratique pédagogique). Les coordinateurs/trices et formateurs/trices voient l'inflation de leur temps de travail empêcher toute ingénierie pédagogique cohérente, ce qui les pousse vers la « mal – formation ». A cela s'ajoutent des pratiques inacceptables et non réglementaires sur les renouvellements en CDI des administratifs qui, malgré 6 ans de contrats CDD à 100 % sur un an, se voient proposer des CDI à 70 % ou un nouveau CDD de 10 mois à 100 %. Dans d'autres endroits, la lutte syndicale a permis le passage de CDI à 100 % pour les formateurs.

### ➔ **Une solidarité avec l'ensemble des acteurs de la formation continue et professionnelle (Lycée Pro, CFA, CFPPA, AFPA, CNAM) et un travail au plus près des personnels**

Le collectif national CGT des personnels GRETA dénonce le plan d'austérité que connaît l'ensemble des opérateurs publics de la formation.

**La nécessaire unité d'action n'autorise aucune organisation à s'approprier les mobilisations passées ou futures.**

Le collectif national des personnels GRETA réaffirme sa solidarité avec l'ensemble des personnels des opérateurs publics de formation.

Nous défendons une cohérence dans la réflexion avec le ministère et cela à tous les niveaux du gouvernement. La priorité n'est pas à l'acceptation du désordre financier par une mise en concurrence des acteurs de la formation, mais bien à la construction d'une formation continue au service du développement humain, pour redonner du souffle à l'emploi. Les négociations doivent s'inscrire dans une cohérence pour favoriser la mise en place d'une politique de la formation continue solidaire permettant des complémentarités entre les acteurs publics.



**Nous invitons l'ensemble des personnels GRETA à se rapprocher de la CGT Educ'action pour réaliser des listes CGT au niveau des CIE des GRETA et des CA des établissements supports. L'heure est à la réunion d'AG des personnels afin de les informer de la réalité des discussions et permettre la mobilisation nécessaire pour faire entendre leurs revendications.**



Tract  
Greta 25.09.2012

**A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous**

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, M.) ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... e-mail .....

Grade ou corps ..... Discipline : .....

Etablissement .....

Code postal ..... Ville .....

UNSEN-CGT 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47

Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>